**COMMUNIQU֤É**

**Recensement de l’agriculture 2024, Phase 3**

Le bureau des statistiques, ‘Statistics Mauritius’ mènera, pendant la période Octobre à Novembre 2024, une enquête auprès des ménages pour la phase 3 du Recensement de l’agriculture 2024 intitulé **‘Census of Agriculture 2024’** afin de collecter des données sur l’activité agricole des ménages, à Maurice et à Rodrigues.

Au cours de cette période, quelques 9,000 ménages seront visités par des officiérs employés par ‘Statistics Mauritius’ à partir du Lundi 7 Octobre 2024. Ces enquêteurs doivent obligatoirement être munis d’une carte d’identité. Les résultats ne sont publiés qu’en forme d’agrégats et de moyennes. Aucun détail individuel n’est donc divulgué.

Ce recensement est régie par le ***‘Statistics Act’***, qui stipule que toute personne ainsi contactée, est tenue de fournir les renseignements requis. La loi, de plus, impose au bureau des statistiques de traiter en confidentialité toute information obtenue.

‘Statistics Mauritius’ invite les ménages choisis à collaborer avec les enquêteurs et les remercie d’avance.

**30 Septembre, 2024 Statistics Mauritius**